



CEYSSAT
MAIRIE DE CEYSSAT
PUY-DE-DÔME
Code postal 63210
Téléphone 04 73 87 11 04
Télécopie 04 73 87 18 40
MAIRIE.CEYSSAT@wanadoo.fr

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 11 janvier 2022

Ordre du jour :

Finances communales : Restes à réaliser 2022 et tarifs 2022
Acquisition d'un défibrillateur
Adhésion FREDON Auvergne
Divers

Restes à réaliser 2021

Le conseil municipal adopte les restes à réaliser section d'investissement 2021 à reporter sur les budgets 2022.

Tarifs 2022

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des données financières concernant chaque service, décide de fixer les tarifs de la façon suivante :

Service eau :

Abonnement annuel par compteur	30,00 €
Mètres cube d'eau consommés :	
De 0 à 500 m ³	0,95 €
De 501 à 1 000 m ³	0,45 €
Au-delà de 1 001 m ³	0,35 €

Service de l'assainissement :

Abonnement annuel par compteur d'eau	60,00 €
Par mètre cube d'eau consommé	0,50 €

Ces tarifs seront augmentés des redevances reversées à l'agence de l'eau Loire Bretagne :

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,0724 €
Redevance pour pollution domestique	0,2300 €
Redevance pour réseau de collecte assainissement	0,1600 €

Salle des fêtes :

Personnes privées de la commune (payant une TH) et personnel communal	
Du lundi au jeudi	85 €
Vendredi, samedi ou dimanche	180 €
Associations de la commune	Gratuit
Personnes privées et associations hors communes	450 €
Location de courte durée (maxi 4 heures en journée)	80 €
Réveillon de la Saint Sylvestre	500 €
Activités professionnelles (tarif horaire)	20 €
Forfait trimestriel pour 2 heures d'utilisation par semaine pour les professionnels installés sur la commune	30 €

Pompes funèbres et terrain multisports : inchangé

Acquisition d'un défibrillateur

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que pour être en conformité avec la loi 2018-527, la commune doit s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe. Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le conseil municipal décide de retenir l'offre de la société DAJAC pour un montant de 1 536,00 € T.T.C.. Il autorise le maire à signer le contrat de maintenance correspondant.

Adhésion FREDON Auvergne

Le conseil municipal décide d'adhérer à FREDON Auvergne Rhône Alpes à compter de 2022 afin de bénéficier de leurs conseils et de leur accompagnement technique en matière de végétaux.

A Ceyssat, le 21 janvier 2022.
Le secrétaire de séance,

Cédric DWOINIKOFF.

